

5 AVRIL 8 AVRIL 2022

DOSSIER DE PRESSE



Contacts

CONTACTS



CAMILLE GIRAUDET

Chargée de communication et relations médias

Tél: 06 26 12 65 07

Mail: camille.giraudet@cef.fr

VIRGINIE TOPCHA

Responsable Réseaux et Médias

Tél: 06 23 02 96 94

Mail: virginie.topcha@cef.fr

RÉSEAUX SOCIAUX



<u>@eglisecatho</u> <u>@eglise-medias</u> — #APLourdes



......@eglisecatho



<u>Église catholique en France</u>



Conférence des évêques de France



Le programme



Les lieux



Les liens d'accréditations



Nos contacts



Toutes les infos en direct

Pour accéder à la salle de presse en ligne scannez le QR code



ACCÉDEZ À LA WEB-APP



SOMMAIRE

Assemblée plénière des évêques de France Présentation

Séquence sur l'écologie intégrale

Messe en rite gréco-catholique ukrainien

Suivi des résolutions concernant les violences et agressions sexuelles dans l'Église

Dispositif d'accueil des médias

Annexes

21



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

La Conférence des évêques de France est constituée de l'ensemble des évêques et cardinaux de France. Elle se réunit deux fois par an, en mars et en novembre, en assemblée plénière à Lourdes.

Qu'est-ce que l'Assemblée plénière ?

Selon les statuts, « L'Assemblée plénière est l'organe ordinaire d'expression de la Conférence des évêques et de son activité collective. Elle a le pouvoir de légiférer selon les normes prévues dans le décret Christus Dominus et tous les organismes qu'elle institue sont responsables devant elle. »

L'Assemblée plénière rassemble tous les évêques en exercice ainsi que ceux qui sont en retraite (ou « émérites »), les évêques des territoires d'Outre-Mer et le nonce apostolique (représentant le Saint-Siège). Sont aussi invités à participer au travail des évêques, pour certaines séquences, des fidèles laïcs, des délégués d'ordres religieux et des représentants de Conférences épiscopales d'autres pays, et pour d'autres séquences, les directeurs de services nationaux et des journalistes accrédités.

Par-delà cette définition statutaire, l'Assemblée plénière est surtout un temps ecclésial au cours duquel se manifestent l'unité de l'épiscopat et la communion des Églises locales pour le service de l'Évangile dans la France aujourd'hui.

L'Assemblée plénière est donc un lieu de prière, de partage, de discernements et de votes. En plus de l'intense vie liturgique, des temps d'écoute et de travail sont prévus permettant aux évêques de travailler aux enjeux de l'Église et de la société, aidés par l'écoute des expert(e)s invité(e)s.

Histoire de l'Assemblée plénière

La Conférence des évêques de France (CEF) existe sous sa forme actuelle depuis 1964. Cependant, bien avant cette date, dès le début du XXème siècle, les évêques décident de se réunir spontanément. Cette décision fait suite à l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, les évêques souhaitent alors définir ensemble une attitude commune. Lors d'un rassemblement en février 1919, 18 cardinaux et archevêques obtiennent l'autorisation du Saint-Siège de se réunir tous les ans, c'est l'acte de fondation de l'Assemblée des cardinaux et archevêques (ACA).

Dans un contexte où se développent et se multiplient groupements et mouvements, les évêques souhaitent orienter et guider chacune des diverses activités doctrinales et apostoliques sur le plan national. En 1951, une Assemblée plénière met notamment en place 15 commissions épiscopales avec le souci de couvrir chaque secteur de la pastorale. Leur appellation et les limites de leur activité varieront régulièrement dans le temps mais, jusqu'à la dernière réforme des structures de la CEF, effective en 2006-2007, on retrouve peu ou prou les mêmes secteurs de la pastorale.

Depuis 2004, l'Assemblée plénière se réunit deux fois par an (au printemps et à l'automne). L'Assemblée plénière d'automne réunit tous les évêques y compris ceux de la France d'outre-mer tandis que l'assemblée de printemps, plus courte, réunit uniquement les évêques de France métropolitaine.



BILAN DE LA SÉQUENCE SUR L'ÉCOLOGIE INTÉGRALE







À retrouver dans cette web-app:



Des vidéos



Des articles



Des interviews

CONSULTEZ LE WEBZINE

Suivez la séquence écologie intégrale avec le webzine "Tout est lié"

Écologie intégrale

La séquence sur l'écologie intégrale aura lieu mardi 5 avril tout la journée, ainsi que mercredi 6 avril au matin, il s'agira de la dernière séquence sur l'écologie intégrale en Assemblée plénière.

En effet, quatre sessions se sont déroulées lors des Assemblées plénières de novembre 2019, avril 2020, novembre 2021. Ce cycle sur l'écologie intégrale, lancé en 2019 par la Conférence des évêques de France, a permis aux évêques de travailler sur ces questions fondamentales, à partir de l'Encyclique Laudato Si' du pape François, avec des invités diocésains présents chaque année à Lourdes.

Ces temps de travaux et de réflexions sur les enjeux écologiques constituent une véritable démarche synodale. Cette année encore, chaque évêque viendra accompagné d'un invité diocésain, afin que tous puissent réfléchir à la manière de mettre des initiatives en place dans les diocèses.

Cette Assemblée plénière d'avril 2022 est l'occasion de faire un bilan de ces trois années de travaux et de réflexions. C'est la fin de cette séquence écologie intégrale en Assemblée plénière, mais la poursuite et l'approfondissement de la démarche de conversion écologique initiée et vécue depuis trois ans.

Les évêques et leurs invités vont rendre grâce pour ce qui s'est vécu, afin de poursuivre et intensifier l'œuvre de conversion de l'Église du monde, et ainsi de s'engager dans une série d'actions concrètes proposées aux diocèses.

Ces deux jours seront répartis en quatre axes de travail :

- Un temps de relecture et de valorisation du chemin parcouru
- Un temps d'interventions œcuméniques
- La présentation d'une proclamation de foi, qui exprimera de manière synthétique la parole collégiale des évêques au terme des trois années d'écoute des personnes qu'ils viennent de vivre.
- La formulation d'une série d'engagements concrets de diverses natures, proposés aux diocèses.

Les invités :

- Les représentants d'églises chrétiennes en France : orthodoxes, protestante, arménienne
- Les intervenants des Assemblées plénières précédentes
- Les mouvements d'Église invités aux Assemblées plénières précédentes
- Les référents diocésains à l'écologie intégrale ainsi que d'autres acteurs des diocèses engagés sur le terrain de la conversion écologique



Écologie intégrale

MARDI 05 AVRIL **APRÈS-MIDI** MARDI 05 AVRIL SOIR MERCREDI 06 AVRII

Accueil et ouverture

Discours d'accueil de Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

Présentation des personnes, des groupes et mouvements présents

Présentation d'une synthèse de cette séquence sur l'écologie intégrale, issue des retours écrits des évêques et des invités présents lors des Assemblées plénière précédentes

Témoignages de diocèses sur leurs initiatives

Interventions théologiques et temps d'échanges

Temps oecuménique sur la christologie de l'écologie : comment le Christ éclaire-t-il la juste place et la juste attitude des hommes au sein de la Création ?

Intervenants:

- Martin KOPP, président de la commission
 « écologie et justice climatique » de la Fédération Protestante de France
 - Le père Serge Sollogoub, recteur de la paroisse orthodoxe Saint-Jean-le-théologien, à Meudon.

Échange d'actualités avec les représentants des églises chrétiennes en France

Propositions d'engagements concrets pour les diocèses Travail en groupes

Chemin de prière

Travail en groupes

Proclamation de foi au Dieu Créateur : présentation d'un texte qui exprimera la parole collégiale des évêques au terme des trois années d'écoute des personnes invitées lors des Assemblées plénières.

Messe en rite gréco-catholique ukrainien

Mardi 05 avril aura lieu la messe d'ouverture de l'Assemblée plénière.

Le messe se déroulera à 12h45, dans la Basilique Notre-Dame-du-Rosaire. Elle sera présidée par Monseigneur Hlib Lonchyna, administrateur apostolique de l'éparchie de Saint-Volodymyr-le-Grand de Paris pour les ukrainiens, pour la France le Benelux et la Suisse.

Qu'est-ce que l'Église gréco-catholique ukrainienne

Avec ses cinq millions de fidèles et environ trois mille prêtres, l'Église Gréco-Catholique Ukrainienne est la plus grande des Églises catholiques orientales.

Elle puise son identité dans le baptême de Kyiv par le prince Volodymyr le Grand (988). Après le schisme entre l'Orient et l'Occident en 1054, plusieurs tentatives de restaurer l'unité des chrétiens furent entreprises sur les terres ukrainiennes. L'union de Brest (1596) marque la restauration de la pleine communion avec le Siège apostolique de Rome. Cette communion valut à l'Église grégo-

Cette communion valut à l'EGCU des persécutions sévères pendant la période soviétique, allant jusqu'à son interdiction totale dans l'URSS. Entre 1946 et 1989, elle représentait le plus grand corps religieux clandestin au monde. Depuis la chute de l'URSS, l'Église peut poursuivre librement sa mission : annoncer la Bonne Nouvelle de l'Évangile à toutes les personnes de bonne volonté. Elle est présente en Ukraine, mais également sur tout le continent européen, dans les Amériques, en Australie et dans d'autres pays.

NB : éparchie = diocèse



TÉMOINS POUR UNE VIE NOUVELLE

PAROLE DE VICTIME

Vous avez su faire renaître la confiance et le dialogue sur une terre desséchée et totalement épuisée, et vous n'imaginez pas le soulagement que cela peut nous procurer. En cela, au milieu des difficultés que la commission doit traverser et dont je n'ose imaginer l'ampleur, vous réussissez l'impossible : transformer la souffrance en espérance.

De victimes à témoins, p. 96

> POUR ALLER PLUS LOIN



C'est pour cet enfant qui pleure, petit garçon, petite fille, adolescente ou adolescent, que nous avons réfléchi, travaillé, décidé. « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères...» (Mt 25, 40). «Il est trop tard, avons-nous dit, samedi, avant-hier, pour consoler cet enfant. Il ne l'est pas de nous souvenir de lui.» Les pas intérieurs que nous avons franchis ici et les décisions que nous avons prises, il nous reste à les partager avec les prêtres, nos frères, avec les diacres, et tous les baptisés et dans toutes nos structures d'Église. Ce que nous ferons, nous le ferons pour lui, cet enfant qui pleure aujourd'hui encore caché en tant d'adultes; ce que nous ne ferons pas, nous en sommes conscients, c'est à lui que cela manquera, c'est lui qui sera renvoyé dans sa souffrance solitaire. Cela, nous ne le voulons pas.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la CEF, discours de clôture de l'Assemblée plénière (8 novembre 2021)

Suivi des résolutions



En novembre 2021, réunis en assemblée plénière à Lourdes, à la suite de la remise du rapport de la CIASE, les évêques de France ont reconnu une responsabilité institutionnelle dans les violences subies par les personnes victimes au sein de l'Église et la dimension systémique de ces violences. Ils ont aussi confirmé que cela appelait à un devoir de reconnaissance, de justice et de réparation vis-à-vis de ces personnes victimes.

À la suite de ces décisions, ils ont voté un certain nombre de mesures et de résolutions concrètes pour que l'Église accomplisse sa mission dans la fidélité à l'Évangile du Christ et soit réellement « une maison sûre » pour tous, selon les mots du pape François.

Lors de cette Assemblée plénière, les évêques vont faire le point de l'avancement des résolutions votées depuis novembre dernier.

Accueil et rencontre avec la présidente de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR), Madame Marie Derain de Vaucresson, du président du Fonds de secours et de lutte contre les abus sur mineurs (Fonds SELAM), Monsieur Gilles Vermot-Desroches, et du coordinateur des groupes de travail.



VOS RENDEZ-VOUS

POINTS PRESSE



MERCREDI 05 AVRIL

12h45 19h15

Salle Gerlier: au centre d'informations

JEUDI 06 AVRIL

19h15

Salle Gerlier: au centre d'informations

Pour plus d'informations : RDV sur l'application <u>salledepresse.cef.fr</u>



INFORMATIONS TECHNIQUES

Accréditations obligatoires :

Cliquez ici







Pool image KTO via le Serte :

- Mardi 05 avril : messe en rite gréco-catholique ukrainien
- Vendredi 08 avril à 10:45 discours de clôture

Aucune reprise de signal audio/vidéo ne pourra être assurée sur place. conditions et commandes : caroline.guilhaume@ktotv.com

Reprise web, partage du player YouTube et autres supports : à partir du player d'origine.

Code d'intégration à demander à : communication@ktotv.com

SALLE DE PRESSE EN LIGNE



salledepresse.cef.fr

Scannez ce QR code pour accéder à la web-app



ACCÉDEZ À LA WEB-APP

Vous y trouverez:



Le programme



Les lieux



Les liens d'accréditations



Nos contacts



Toutes les infos en direct

ACCÉDEZ À LA WEB-APP





- Scannez ce QR code ou entrez salledepresse.cef.fr sur votre navigateur mobile.
- Appuyez sur « ajouter sur l'écran d'accueil » ou « installer Salle de presse »
- Une icône « médias AP » apparaît maintenant sur l'écran d'accueil de votre mobile.

ACCÉDEZ À LA WEB-APP



- Scannez ce QR code ou entrez salledepresse.cef.fr sur votre navigateur mobile.
- Appuyez sur « ajouter sur l'écran d'accueil » ou « installer Salle de presse »
- Une icône « médias AP » apparaît maintenant sur l'écran d'accueil de votre mobile.



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LOURDES

Du 05 au 08 avril 2022

Mardi 05	Mercredi 06	Jeudi 07	Vendredi 08
8h30 Prière à la grotte		8h30 Office du matin	
8h50- 9h00 Discours d'accueil 9h00-11h30 Séquence Écologie intégrale	8h50-10h15 Séquence Écologie intégrale	Temps de travail des évêques	Temps de travail des évêque:
	10h00-10h30 Pause		
0h30-11h30 Séquence Écologie intégrale	10h30-11h30 Séquence Écologie intégrale	Temps de travail des évêques	Temps de travail des évêque 10h30-10h45 Pause 10h45-11h30
	11h30 Fin de matinée		Discours de clôture
11h45 Eucharistie rite greco-catholique ukrainien	11h45 Eucharistie Proclamation de foi au Dieu Créateur 12H45 Point presse Écologie intégrale	11h45 Eucharistie	11h45 Eucharistie
	12h45 Déjeuner		13h Déjeuner
14h45 Office du milieu du jour			
14h55-16h Séquence Écologie intégrale	Temps de travail des évêques	Temps de travail des évêques	
	16h Pause		
16h30 Office du soir			
16h45-18h30 Séquence Écologie intégrale	16h45-18h Accueil de la présidente de l'INIRR, du président du Fonds SELAM, et du coordinateur des groupes de travail	Temps de travail des évêques	
	Temps de travail des évêques	Temps de travail des évêques	
		18h30-19h15 Office du soir et Adoration	
19h30 Dîner	19h30 Dîner en provinces	19h30 Dîner	
20h45- 21h15 Chemin de prière 21h15-22h Temps convivial	19h15 Point presse Suivi des résolutions	19h15 Point presse Nouvelle présidence et bilan de l'Assemblée	

Cliquez ici pour suivre dans le détail le programme de la semaine

